AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

N° 27 - 1976

DLP-4-8-76232475

VIGNE

Eudémis -

Le 3ème vol s'est développé depuis une semaine et á été contrôlé dans les postes d'observations des départements de l'Aude, de l'Hérault, et du Gard.

Les captures, tant en piègeage sexuel qu'alimentaire, ont été enregistrées dans de nombreuses situations. Les pontes ont été observées aussi bien en Minervois (LA REDORTE), qu'autour de BEZIERS et dans la région de MONTPELLIER (St. GEORGES D'ORQUES, MEJANELLE.) ainsi qu'à St. GILLES (30) et dans la vallée du Rhône.

— Rappelons qu'un traitement préventif a été conseillé autour du 30 juillet à PERPIGNAN et dès le 2 août dans le Narbonnais, la vallée de l'Hérault, et la zone littorale de l'Orb à MONTPELLIER - GRAMMONT.

Le traitement curatif est conseillé dans ces situations,
dès le 4 août dans la région de PERPIGNAN,
dès le 8 août dans les zones citées ci-dessus (dès la constatation de la présence des chenilles.)

— Le traitement de type préventif est conseillé dans les situations favorables à l'eudémis des autres régions de l'Aude, de l'Hérault et du Gard. Il convient de repérer les pontes, et l'observation de leur évolution permet de bien préciser les secteurs fréquentés par le ravageur. L'application est à effectuer dès le 4 août.

Le renouvellement de ce traitement préventif est préconisé dans un délai de 5 à 10 jours, autour du 12 août, pour le Gard, l'Hérault et l'Aude (DOUZENS, CARCASSONNE). On pourra recourir, dès qu'on constate la présence des chenilles, à l'emploi de parathion, auquel on aura soin d'ajouter un acaricide.

L'attention est attirée sur la nécessité d'une bonne exécution du traitement, soit en poudrage, soit en pulvérisation pneumatique en vue d'éviter les dégâts du ravageur favorables à l'installation du botrytis.

N.B. Respecter les délais d'emploi des produits en ce qui concerne les raisins de table.

CERISIER

Cylindrosporiose - Rappelons la nécessité d'effectuer un traitement contre cette maladie.

OLIVIER

Dacus ou Mouche de l'olive -

Des captures ont été enregistrées dans la région de MONTPELLIER. Un traitement est préconisé autour du 4 août à l'aide de : diméthoate, formothion, fenthion, phosphamidon.

Son renouvellement est conseillé dix jours plus tard.

Le Chef de Circonscription

V. LAGAUDE

L'Ingénieur,

M. TISSOT

P 192

Tirage du 3 août 1976 - 1 500 exemplaires.
Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - N° d'inscription P.P. : 531 A.D.